

son propre cœur contre les maux qui se produisent quand on marche dans les voies de l'hérésie ; il honorait les saints ; il témoignait de la piété filiale à ses parents ; il secourait avec bienveillance la multitude des êtres vivants. Quand le prince-héritier venait rendre hommage à la cour, il attendait toujours le conseiller d'État ; dans tous ses actes, il se conformait aux rites et ne manquait jamais aux règles de convenance.

Or, la concubine favorite du roi nourrissait des désirs pervers et débauchés ; elle sortit pour attirer à elle le prince-héritier ; celui-ci se débattit violemment et parvint à s'échapper ; il frappa un léger coup sur la tête du conseiller en lui disant : « Allons-nous-en » ; ce geste fit tomber à terre le bonnet du conseiller, et, comme celui-ci n'avait point de cheveux sur la tête, les dames du harem se moquèrent de lui ; il fut tout honteux et en conçut du ressentiment (1).

Cependant la favorite était allée auprès du roi, et, toute en pleurs, lui avait dit : « Bien que ma personne n'ait que fort peu d'importance, je n'en suis pas moins votre femme ; or, le prince-héritier, manquant à tous ses devoirs, a désiré me posséder. » Le roi répliqua : « Dans sa conduite habituelle, le prince-héritier ne pense rien qui ne soit conforme aux enseignements du Buddha, ne fait rien qui ne soit conforme aux prescriptions du Buddha ; de tous côtés on loue sa vertu et il n'est personne qui le vaille dans les divers royaumes. Comment aurait-il mal agi ? »

Cette calomnie habilement répétée à plusieurs reprises finit toutefois par ébranler l'esprit du roi, qui dit : « Que des personnes qui ont les mêmes os et la même chair s'entretuent, c'est ce qu'on peut appeler un trouble criminel ; je n'agirai point ainsi. » Il nomma alors son fils roi

(1) Il en conçut du ressentiment contre le prince qui l'avait involontairement couvert de ridicule, et c'est pour cette raison futile qu'il devint son ennemi juré.